

GORGES DE L'ARDÈCHE

L'INTERCO

215 vieille route du Pont d'Arc ~ BP 46
 07150 Vallon Pont d'Arc
 Tél. 04 75 37 61 13 - www.cc-gorgesardeche.fr

N° DE POSTE	DATE DE CREATION	QUOTITE 100%
Stagiaire Habitat et Transition Energétique		
<i>Politique publique et changement climatique</i>		
FILIERE :		
CATEGORIE : Stagiaire Chargé(e) de mission		
GRADE :		
AFFECTATION : POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE		
NOM :		
PRENOM :		

Définition du poste

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche (CCGA) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du département de l'Ardèche, qui rassemble 20 communes et 15 245 habitants¹. Elle enregistre une croissance démographique, illustrée par une augmentation de 30.9% sur la période 1999-2016². Le territoire des Gorges de l'Ardèche connaît donc un attrait fort ces vingt dernières années (*encore accentué avec la crise de COVID19*).

Située au cœur de la zone la plus touristique de l'Ardèche méridionale, cet attrait touristique est une force mais également une donnée à considérer pour un développement pérenne et équilibré. Ce flux touristique, couplé à trois décennies de développement d'une urbanisation diffuse (*le long des axes de communication, l'abandon des centres-bourgs, ...*), ont fait muter profondément l'organisation spatiale et fonctionnelle du territoire.

Les enjeux de la transition climatique et énergétique, de la précarité des ménages (*en lien notamment avec la saisonnalité de l'activité*) et du vieillissement de la population posent clairement sur le territoire la question de la nécessaire adaptation, rénovation et construction des logements. L'habitat s'inscrit également dans une volonté politique de redynamisation et de restructuration des centres bourgs.

Dans le cadre de ses compétences en matière de d'habitat et de transition écologique et énergétique, la communauté de communes des gorges de l'Ardèche souhaite donc réfléchir à la mise en place d'outils stratégiques visant à prendre en compte le changement climatique, améliorer la qualité de l'air, adapter le territoire aux effets du changement climatique et promouvoir la sobriété énergétique.

Pour cela, la CCGA a mis en place son service Habitat et initié en 2024, une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Afin d'être au plus près des besoins du territoire et d'être en capacité de proposer une offre globale, elle a décidé de conduire cette OPAH et le PACTE Territorial en régie. Parallèlement, la collectivité s'est engagée dans un dispositif TEPOS, de 2022 à 2025, avec des ambitions affichées pour le territoire de baisser les consommations énergétiques tout en favorisant la production d'ENR.

Le stage proposé ici est la participation active au développement de la thématique, habitat et d'initier la réflexion sur la thématique transition écologique/énergétique (*focus habitat*). Ce travail devra donc aboutir à la fois sur des perspectives d'évolution et d'ouverture du service habitat, mais également à la mise en place d'un livrable, sous la forme d'un diagnostic stratégique, qui sera le socle du support d'aide à la décision en vue du lancement d'une politique publique en faveur de la transition énergétique et écologique.

¹ Source : Insee 2018

² Sur la même période (1999-2016) l'augmentation de population de l'Ardèche est de +13.6% et la France +10.2% (source : Insee 2016, extrait de : « Rapport d'analyse des besoins sociaux 2019/2020 CCGA », Auteur : Etienne Roux, 153p).

Les missions proposées sont :

Participation active au sein du service Habitat et propositions de développement (0.75 ETP)

Au sein d'un service habitat récent mais efficient, le ou la stagiaire devra engager les réflexions à moyen et long terme pour le développement du service. Et également avoir la capacité d'accomplir certaines tâches quotidiennes.

Pour se faire, il ou elle devra donc être en mesure de :

- Travailler à des pistes de développement du service : Fond d'aides à la rénovation, volet technique du service, établir des partenariats financiers, proposer des axes de réflexion vers la production et la gestion de logements etc...

Faire un diagnostic, permettant de confirmer ou d'infirmer la nécessité, de la mise en place :

- D'un Programme Local de l'Habitat (PLH) ;
- D'une stratégie autour du renouvellement urbain.

Diagnostic et Opportunité territorial de mise en œuvre d'une politique publique en faveur de la transition énergétique et écologique (avec le prisme habitat) (0.25 ETP)

Après avoir analysé le contexte territorial en s'appuyant sur les éléments déjà travaillé, le ou la stagiaire devra être en capacité de proposer un diagnostic, puis être force de proposition sur l'opportunité territorial de mise en œuvre d'une politique publique en faveur de la transition énergétique et écologique (*sur l'ensemble des thématiques*). Puis il s'agira de pousser la réflexion, à partir des actions déjà engagées par la collectivité sur le volet habitat.

Pour se faire, il ou elle devra donc être en mesure de :

- Faire la synthèse des diagnostics déjà réalisé sur les thématiques afférentes à la mise en place d'une stratégie Climat/Air/Energie ;
- Exposer les opportunités qu'il représente pour la collectivité et pour le territoire ;
- Rechercher des financements (*appels à projets, subventions*) pour les actions du volet habitat.

De manière plus générale :

- Collaborer et mobiliser les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires ;
- Participer aux rencontres et échanges avec les élus et les citoyens ;
- Être en capacité de coanimer des réunions publiques ;
- Participer à des actions de communication : Animations, salons de l'habitat, etc...
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.

Vous exercerez sous la responsabilité du Responsable du service habitat et centralité et de la Chargée de mission Habitat.

Profil

- Formation supérieure (Stage Bac +5) dans le domaine : de l'urbanisme, de l'habitat, de l'aménagement du territoire, des politiques publiques ou du développement local ;
- Expérience préférable dans la thématique de l'habitat ;
- Connaitre le cadre réglementaire des politiques énergie climat : PCAET, TEPOS, ... ;
- Connaitre le fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Conduite de projet, animation de réseaux, concertation multi-acteurs ;
- Maîtriser les outils informatiques Pack Office et SIG - QGIS ;
- Posséder des capacités d'analyse, de synthèse et de propositions ;
- Aptitude au travail de terrain, d'enquête et d'animation ;
- Compétences en technique d'animation et de communication,
- Être autonome, rigoureux et organisé ;
- Capacité à convaincre et fédérer ;
- Esprit d'équipe, bon relationnel.

Conditions d'exercice des missions

- Prise de poste : Février/mars 2025 ; Limite des candidatures : 09/01/2026
- Lieu de travail : Vallon Pont d'Arc (Ardèche), Siège de la communauté de communes
- Temps de travail : 1 Etp ;
- Durée : 6/8mois ;
- Permis B + véhicule personnel
- Perspective d'embauche sur un contrat de projet à l'issue du stage. (CM Habitat et/ou Energie-Climat)

Contacts :

Kevin Ardail – Responsable de Service Habitat et Centralité
 Ligne directe : 04 75 37 36 17 - kevin.ardail@cc-gorgesardeche.fr

Chloé Brueyre – Chargée de Mission Habitat
 Ligne directe : 04 87 60 00 06 - chloe.brueyre@cc-gorgesardeche.fr

Thomas Inselin – Directeur du Pôle Développement des Territoires
 Ligne directe : 04 82 77 06 28 - thomas.inselin@cc-gorgesardeche.fr